

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

Logis Jeunes

14 rue de Montbrillant

09 75 31 84 61

logisjeunes@acolea-asso.fr

Directeur: Bruno BIZOT

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Activité et Personnel

Activité

Le programme Logis jeunes est un programme Logement d'abord (LDA) qui s'adresse aux jeunes de 18 à 19 ans ayant été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de la métropole. Il poursuit 3 objectifs :

- Éviter à des jeunes adultes sortant des dispositifs de protection de l'enfance présentant des fragilités sociales de vivre des ruptures qui peuvent les conduire à la rue, et parfois à une désocialisation durable.
- Éviter les sorties sèches des dispositifs de l'ASE, en venant en appui au service de protection de l'enfance et au jeune dans la préparation de son projet de sortie vers le logement.
- Favoriser et soutenir l'insertion sociale et professionnelle du jeune.

L'entrée se fait à partir du souhait du jeune d'accéder à un logement. Le logement est le préalable à la mise en place de l'accompagnement. A partir de ce souhait se construit une recherche de solution de logement adapté à ses choix et à ses possibilités financières. À partir du logement, vient se travailler avec le jeune son maintien ou son accès à l'emploi, mais aussi son accès aux droits, aux soins, son intégration dans son environnement, la construction d'un réseau. Une équipe mobile de travailleurs sociaux est mobilisée pour le soutenir en fonction de ses besoins. Les rencontres se réalisent là où les jeunes se trouvent dans un souci d'aller-vers, puis à domicile, dans le cadre de démarches extérieures ou encore lors de projet collectif.

Le programme Logis Jeunes, un programme innovant, un changement de paradigme : Le logement d'abord vient remettre en question la logique du parcours en escalier des personnes (d'abord en hébergement d'urgence puis en CHRS puis en résidence sociale puis en logement autonome) en promouvant le droit au logement comme droit fondamental et la personne comme actrice de son parcours et de ses possibilités à opérer ses choix, à s'autodéterminer sans avoir à répondre de sa capacité à habiter au préalable. C'est à partir de la sécurité que procure un logement autonome que va pouvoir se travailler l'émergence d'envies, d'un projet socio-professionnel pour les jeunes adultes que nous accompagnons. En ce sens, le modèle est inversé puisque c'est d'abord le logement qui va générer de la stabilité, ce qui va permettre à la personne d'activer son pouvoir d'agir en s'inscrivant dans un cheminement visant à la réassurance sociale et/ou un rétablissement.

Dans les principes du logement d'abord, figure aussi initialement le droit à l'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire autant que besoin, avec une flexibilité dans la durée et le choix du logement par la personne accompagnée. Il s'agit donc d'un changement de paradigme dans nos pratiques d'accompagnement puisque c'est à l'équipe pluridisciplinaire, dans un principe d'aller vers, de s'adapter aux jeunes adultes accompagnés. Cela implique pour nous de rencontrer les personnes dans d'autres lieux que ceux utilisés habituellement dans le champ du travail social. L'idée est d'être au plus près de leurs besoins et de cheminer à leurs côtés dans la confrontation qui s'opère avec un principe de réalité matérielle et économique (assumer les obligations du locataire et sécuriser sa situation sociale et économique).

Personnel

Effectifs

En 2023, le pôle jeunes du secteur Habitat et inclusion d'ACOLEA dont fait partie Logis Jeunes a été réorganisé. Il y a eu l'arrivée d'un nouveau directeur, l'ancienne cheffe de service est devenue directrice adjointe du pôle jeunes et enfin une cheffe de service a pris son poste en fin d'année. L'équipe de Logis Jeunes compte également : 5 travailleurs sociaux, 1 CIP, 1 salariée pour la gestion locative adaptée, le secrétariat et un 70% ETP de travailleur pair (poste à pourvoir).

Formations effectuées en 2023

Qui	Intitulé	Objectifs
Cheffe de service	Co développement 5 séances organisées au niveau associatif	Permettre d'élaborer autour de situations et prendre de la distance
Equipe éducative	8 séances d'analyse de la pratique ESSSE	Permettre d'élaborer autour de situations et prendre de la distance
Equipe éducative	Viffil et SOS femmes 2 jours Approche des problématiques des violences au sein du couple	Comprendre les procédures et avoir une échelle des faits de violences
3 travailleurs sociaux	Réduction des risques (alcool) 1 jour	Mieux comprendre et accompagner les jeunes sur les addictions
1 travailleur social	Formation utilisation du logiciel SI-SIAO (demi-journée) MVS	Appréhender les outils

Faits marquants et qualité

Faits marquants

- Missions de CIP portées par une travailleuse sociale

Au début de l'année 2023, la mission "insertion emploi" était portée par une CIP qui a quitté son poste fin mars. La volonté de l'association ACOLEA a été d'élargir le poste à des travailleurs sociaux qui auraient une appétence pour le champ de l'insertion professionnelle. En effet, la connaissance du public, des rouages de la protection de l'enfance et la compréhension des problématiques est un avantage indéniable pour le poste proposé. Un recrutement a eu lieu en interne et une éducatrice spécialisée ayant déjà travaillé à Logis Jeunes, a été embauchée sur le poste le 1er juin 2023.

La notion de rétablissement est un des piliers du service "Logis Jeunes", c'est donc naturellement que l'accompagnement autour de l'emploi se base sur ce principe. Il n'existe pas de protocole particulier mis en place, cela se fait en fonction des demandes des jeunes. Ils prennent contact avec la CIP et formule la demande d'un RDV. Ce dernier peut se faire en binôme avec un collègue ou de manière individuelle. Les demandes initiales des jeunes peuvent être recensées en plusieurs catégories :

- aide à la rédaction de CV ou lettre de motivation
- aide à la recherche de formation
- aide de financement (formation, permis etc.)
- aide à la recherche d'emploi

Selon chaque jeune, chaque envie, chaque parcours, des réponses différentes sont proposées. Ainsi, un CV est rédigé à la terrasse d'un café ou à domicile, une visite d'entreprise est faite en amont d'envoi de la candidature, un accompagnement physique pour déposer des CV auprès d'entreprises ou dans un salon de recruteurs est réalisé, la professionnelle s'adapte à la demande et aux besoins énoncés par les jeunes.

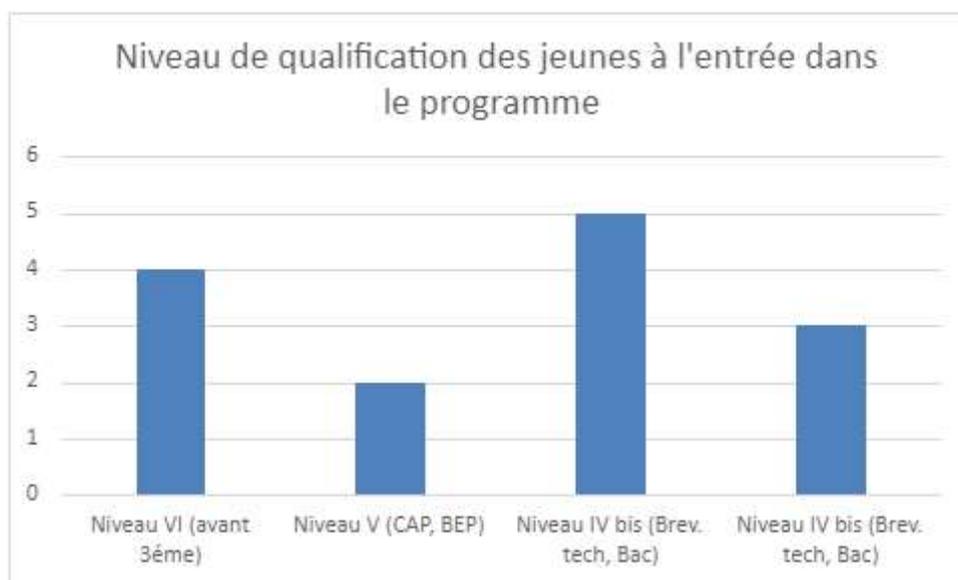
En effet, l'important est de prendre en compte les difficultés des jeunes à s'inscrire dans l'emploi et de travailler en ce sens avec eux, de trouver une orientation adaptée et bénéfique pour stabiliser la situation. L'idée conductrice est qu'ils puissent faire leur propre expérience et puissent trouver par eux-mêmes les solutions tout en ayant un accompagnement, avec bien sûr en tête l'objectif : avoir des ressources suffisantes pour se maintenir dans le logement et ainsi faire glisser le bail.

En partant de la demande des jeunes d'être dans une démarche d'emploi, des problématiques sont soulevées. En effet, pour certains d'entre eux, leur histoire empreinte de traumatismes, de ruptures est un réel frein et les stigmates encore présents ne leur permettent pas de

maintenir et/ou de trouver un emploi. Ainsi, le travail de la CIP consiste à accompagner les jeunes dans les étapes de leur parcours. Il peut s'agir de travailler autour de la confiance en soi, de l'estime de soi. Pour d'autres jeunes, la réponse pourra être une orientation vers une structure de remobilisation, favorisant ainsi la reprise d'un rythme et la mise en mouvement. Il peut aussi être question de travailler autour d'une demande de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé ou encore une demande d'allocation adulte handicapé privilégiant ainsi le prendre soin. Les questions administratives et légales en lien avec l'emploi sont aussi traitées par la professionnelle, notamment dans le cadre des demandes d'autorisation de travail pour les salariés étrangers.

Les jeunes étant en logement et devant subvenir à leur besoin, la question des ressources est centrale. Ainsi, une des missions de la CIP consiste à anticiper les ruptures de ressources, notamment à la fin du CJM et ainsi d'établir une stratégie. Elle est en lien direct avec les instructrices RSJ d'ACOLEA pour favoriser la mise en place de cette ressource.

Quelques chiffres :



En 2023, 31 jeunes ont sollicité un RDV ponctuel ou régulier concernant leur insertion professionnelle.

Situation des 31 jeunes :

- 1 jeune est sorti du dispositif
- 11 jeunes maintiennent leur emploi depuis au moins 3 mois
- 7 jeunes sont encore en instabilité et enchaînent les contrats
- 5 jeunes dont la priorité est le soin
- 4 jeunes sont en démarche active en lien avec Logis Jeunes
- 3 jeunes sont en recherche mais ne souhaitent pas être accompagné par Logis Jeunes pour l'emploi

Le développement du partenariat

Au vu des différentes problématiques rencontrées et des besoins spécifiques du public, il est essentiel de tisser un réseau partenarial le plus large possible pour ainsi permettre de proposer aux jeunes accompagnés des actions adaptées.

Un fort travail de création de lien avec des structures extérieures a été fait par la nouvelle professionnelle en charge de l'insertion professionnelle. En 6 mois, 12 partenaires différents ont été rencontrés : 8 structures d'Insertion par l'Activité Economique, 3 associations autour de la remobilisation, 1 association pour l'aide à la mobilité

- Participation au groupe éthique

Cet atelier s'est mis en place au cours de cette année 2023 à l'initiative du GCSMS Un Chez Soi d'Abord (UCSA). Nous avons été convié.es aux côtés de Zone Libre, Interface SDF, une administratrice d'UCSA et UCSA à réfléchir aux tensions éthiques traversant nos pratiques professionnelles. Nous avons ainsi participé à trois ateliers en 2023. Cet espace de réflexion éthique est encore en cours de définition. Il a été décidé de faire appel à Pierre Vidal Naquet, sociologue fin 2023 pour nous aider dans la construction et la déclinaison pratique de cet atelier.

- L'organisation de temps festifs au Château :



Depuis novembre 2021, Logis Jeunes bénéficie de 18 logements type T1 de 31 m², sur le site de Château Gaillard à Villeurbanne. Le site géré par le GIE La Ville Autrement et occupé temporairement par 4 associations ALYNEA, Forum Réfugiés, ACOLEA et l'ASVEL.

Les jeunes accueillis sur ce site disposent d'un logement en tant que sous locataire avec la possibilité de devenir locataire si les conditions le permettent au bout de 18 mois, dans la limite de la durée d'occupation temporaire du site (à savoir fin 2025). Autre possibilité pour les jeunes, à l'issue des 18 mois, en lien avec la MVS, un autre logement correspondant mieux à leurs critères de ressources et de localisation est recherché.

L'ambiance générale n'a pas toujours été sereine. En effet, même si chaque jeune dispose d'un appartement, ils doivent cohabiter dans le même immeuble, avec des parties communes. En 2023, la situation s'est apaisée suite notamment de départs de 3 jeunes du site en 2022 et premier trimestre 2023).

L'inauguration du Château :

Les résidents du Château se sont retrouvés avec le maire de Villeurbanne (Cédric Van Styvendael), le président de la Métropole (Bruno Bernard), la directrice générale d'Est Métropole Habitat (Céline Reynaud Formont) et le directeur Le GIE la ville autrement (Etienne Fabris). Un buffet convivial et une représentation musicale ont animé la soirée et les discussions.

Fête de fin d'année, un lieu pour se retrouver :

La fin d'année a été l'occasion de proposer à tous les jeunes du programme Logis Jeunes de se retrouver sur le site autour d'un buffet. Equipé d'un karaoké, les jeunes et les professionnels ont également pu chanter ensemble. Ce fut un moment convivial et apprécié de tous !

- Rencontre avec la Secrétaire Générale d'Etat de l'enfance :

Charlotte CAUBEL, Secrétaire Générale d'Etat de l'enfance est venue à la rencontre des professionnels de Logis Jeunes pour découvrir notre dispositif innovant. Elle a été reçue au siège d'ACOLEA et a pu échanger avec une jeune fille suivie par le dispositif pour mieux comprendre le parcours des jeunes accompagnés.

- Prix de la Fondation d'entreprise Caisse d'épargne Rhône Alpes

Au travers de l'appel à projet "Jeunes et solidaires", un financement a été accordé pour permettre à 40 jeunes majeurs entrant à Logis Jeunes d'équiper leurs logements et de participer à son aménagement en collaboration avec les Compagnons Bâisseurs sur 2024 et 2025.

Actions éducatives collectives ou partenariats :

- Partenariat avec SOLIVET :

Le partenariat avec Solivet s'est poursuivi tout au long de l'année 2023.

Contexte du partenariat :

Plusieurs jeunes accompagnés par le dispositif Logis Jeunes sont arrivés avec un ou plusieurs animaux de compagnie avant ou pendant l'accès au logement. L'animal permet souvent de rompre une solitude et un isolement notamment pour les propriétaires de chiens.

Soucieux du bien-être de leur animal et de l'envie de décrypter des comportements canins, les jeunes ne connaissent pas ou peu le réseau de professionnels vétérinaires sur leurs territoires. Les jeunes propriétaires d'animaux du dispositif sont souvent dans des situations fragiles économiquement. Les consultations vétérinaires "classiques" sont onéreuses pour des soins de base tels que l'identification, le vermifuge, puçage ou une simple visite de contrôle.

L'équipe de Logis Jeunes a pu mettre en place un partenariat avec l'association **Solivet** qui œuvre pour l'accès aux soins des animaux des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Une permanence canine a été mise en place tous les 2 mois avec un vétérinaire bénévole, président de l'association SOLIVET, Théo NOGUER, prodiguant les premiers soins et amorce un début de suivi médical.

Un créneau de 2h entre 18h et 20h permet à environ 4 à 5 jeunes d'amener leur animal et avoir les conseils et l'avis d'un vétérinaire. Lors de ces temps, le vétérinaire peut identifier l'animal avec une puce, vermifuger, et ausculter l'animal en fonction de ce que le jeune repère. A partir du mois de septembre les permanences ont lieu sur le site de Château Gaillard à Villeurbanne où plusieurs jeunes habitent sur ce site d'occupation temporaire.

Des soins plus importants sont possibles auprès du vétérinaire au cabinet à Oullins à prix réduit voir pris en charge en totalité (stérilisation, opération...). L'équipe éducative a pu accompagner certains jeunes avec leur animal jusqu'au cabinet afin d'être soutenu dans cette démarche.

Il est également possible, en passant par le vétérinaire bénévole, de demander un soutien et une aide à une éducatrice canine à la demande du jeune. Certains jeunes se retrouvent en difficulté avec leur chien souvent jeune, et sont demandeur de conseils, et de règles simples pour améliorer la relation entre l'animal et eux. Trois jeunes ont pu bénéficier de ce soutien en 2023.

Accéder à l'animal de compagnie permet pour certaines situations d'aborder le prendre soin de soi, et de débiter un suivi social avec le jeune demandeur.

8 jeunes vont régulièrement à la permanence vétérinaire pour 10 animaux (chiens, chats et lapins) vus en consultations.

On dénombre 19 animaux sur le dispositif en 2023.

- Permanences jeunes :

L'année 2023 aura été marquée par la continuité des « permanences jeunes » organisées à la MJC du 3^{ème}. Pour rappel ces permanences sont un lieu d'échanges qui permettent aux jeunes de se rencontrer et pour certains de sortir de l'isolement. Elles permettent aussi de préparer des projets collectifs, de faire des jeux de société de donner des infos diverses à Logis Jeunes ou de discuter tout simplement.

Elles ont eu lieu une fois par semaine de 17h à 18h30 (hors vacances scolaires).

De janvier à mai, nous avons pu faire une dizaine de permanences avec en moyenne 2 à 6 personnes présentes avec 2 travailleurs sociaux. Nous déplorons l'arrêt de ces permanences à la reprise de septembre 2023, faute de retour de la MJC pour renouveler ces permanences. Nous sommes donc à la recherche d'un autre lieu centralisé sur Lyon.

- Projet Vacances et ANCV :

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons pu bénéficier du soutien de la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) pour des projets vacances et les sorties collectives avec des jeunes accompagnés. Pour chaque projet, la FAS en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale

des Chèques Vacances) peut prendre en charge 80% du budget sous forme de chèques vacances et les 20% restant sont à la charge des personnes. Chaque projet ne peut excéder 110€ par jour et par personne. Dans le cadre de projets collectifs avec accompagnateurs, ces derniers ne bénéficient que de 30% de prise en charge par la FAS, le restant à la charge de l'association. A la fin des projets nous devons rendre des comptes sur le site APV web (Aide aux projets Vacances) de la FAS afin d'évaluer le bien-fondé de ces actions.

Cette année 2023, la reprise du dépôt de projets vacances n'a pu se faire qu'à partir de début mai car le chargé de projets vacances de la FAS attend la restitution des bilans de l'année 2022 sur toute la France.

Pour 2023 le montant total des chèques vacances attribués a été de 4200€. 14 personnes ont été bénéficiaires sur 6 projets : 1 projet collectif avec 5 jeunes et 2 travailleurs sociaux, lors d'un séjour en juin de 3 jours dans un chalet au bord du lac d'Annecy avec une journée pour faire le tour du lac à vélo et 5 projets vacances en France sans accompagnements de travailleurs sociaux pour 5 jeunes différents (vacances de 3 à 12 jours).

Cette aide aux Projets Vacances a beaucoup d'aspects positifs pour les jeunes :

- Apprendre à élaborer et budgétiser un séjour de vacances ou de sorties
- Anticiper une épargne
- Prise de distance avec le quotidien
- Prendre confiance en soi
- Bien-être mental et physique
- Remobilisation sur leur projet de vie personnel et professionnel



D'autres projets collectifs et individuels à la journée ont été proposés au cours de l'année: participation à la manifestation sportive de sensibilisation pour la Journée Internationale des Droits des Femmes à la Piscine Bouloche de Villeurbanne, sortie vélo autour du lac de Miribel, triathlon des monts du Lyonnais (à Yzeron) en relais (400m de natation 10kms de vélo, 2.500m de course à pied) 12 juillet : Sortie pédalo au Parc de la Tête d'or : 3 participants et 2 professionnels, sortie Bien-Etre à Calicéo, sortie Canyoning au Canyon du Versoud à La Rivière en Isère, sortie baignade à La Feysine.

Par ailleurs, des sorties piscine en individuel ont été proposées.

- Festival des Utopiales

Pour la deuxième année consécutive, le festival des Utopiales a pu prendre place. Ce festival est mené par les actions du GCSMS (Fondation ARHM, Le Mas, Oppelia – Aria, Lahso, Alynea, ACOLEA). Du côté de Logis Jeunes, 3 professionnels se sont investis tout au long de l'année, bien aidés par plusieurs jeunes du dispositif, lors de 13 réunions d'organisation. Avec une première édition largement déficitaire niveau budgétaire, la décision a été prise de trouver un lieu d'accueil du festival à coût très réduit, voire gratuit. Cela a permis plus de souplesse dans le choix des artistes, dans l'offre alimentaire/boisson, la location d'un camion réfrigéré, etc.

Après quelques mois de recherche, un lieu a fini par émerger : le Grrrnd Zéro de Vaulx-En-Velin. Ce lieu totalement gratuit à la démarche inclusive, auto-gérée, prônant le "faire soi-même" a rejoint ainsi l'équipe du festival avec une philosophie de collaboration usagers/professionnels.

Dans un souci de travail participatif, des cercles de travail ont été organisés. Les missions pour Logis Jeunes et la Maraude Jeunes étaient de :

- Faire émerger des souhaits musicaux (le rap a été plébiscité, puis l'électro en 2nd choix).
- Trouver des artistes : nous avons eu la chance de pouvoir obtenir les services de KLM (rappeuse Lyonnaise) et de Obi Bora (rap/électro/afro trap)
- Gérer l'accueil des artistes, des loges, etc.
- Organiser une scène ouverte où deux jeunes femmes accompagnées par Logis Jeunes ont pu chanter.

Le festival s'est très bien déroulé malgré la pluie. Environ 150 personnes ont pu assister à l'évènement du 22 juin 2023. Concernant Logis Jeunes, nous avons pu compter sur la participation de 5 jeunes + autant de leurs amis. Lors des réunions de préparations, ce sont 4 jeunes qui se sont mobilisés tout au long de l'année.

Un bilan a pu être fait en fin d'année et la décision de renouveler l'expérience a été validée. Nous recherchons donc une nouvelle salle pour nous accueillir sur 2024.

- Participation à la commission santé de la Fédération des Acteurs de la Solidarité :

ACOLEA est adhérente à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ce qui nous permet d'avoir accès aux ressources et aux plaidoyers portés par la FAS, notamment en matière d'accès aux droits des personnes en situation de précarité. La FAS porte aussi plusieurs commissions régionales visant la rencontre entre professionnels, le partage d'informations et de constats issus des pratiques, la veille sociale sur l'évolution des politiques publiques. Cette année, deux professionnelles de Logis Jeunes ont pu participer à la commission régionale sur la thématique de la santé qui se réunit une fois par trimestre. Nous avons pu assister à deux réunions. Cela nous a permis de nous mettre à jour concernant l'actualité locale et nationale en matière d'accès aux soins, de politique de santé publique à destination des personnes en situation de précarité. Ces temps de rencontre sont très riches en apports théoriques, pratiques et légaux et viennent nourrir notre pratique d'accompagnement vers la santé au quotidien.

- Journée "*Bien dans ma tête, bien dans mon corps*" sur le site de Château Gaillard

Dans le cadre de l'occupation temporaire du site de Château Gaillard avec Alynea et Forum Réfugiés, nous participons à la vie collective du site avec l'impulsion de l'animatrice-coordinatrice du GIE La ville autrement. En lien avec les professionnels des autres structures et les constats remontés par les habitants lors des passages du bus santé, il a été décidé d'organiser une journée dédiée au bien-être et à la prévention en matière de santé le 13 juin 2023. Nous avons été présents aux réunions de préparation et participé à la journée. Ce fût une journée conviviale de partage d'informations et de partenariats autour de la promotion de la santé via des stands animés par diverses associations de santé publique et communautaire (prévention buco dentaire, contraception et santé sexuelle, alimentation, santé mentale).

Expression et participation des usagers :

- **Expression artistique :**

Lors des différentes rencontres individuelles avec les jeunes du dispositif, l'équipe éducative a observé l'utilisation de moyens d'expression variés. Afin de témoigner un sentiment quel qu'il soit, plusieurs jeunes utilisent différents moyens d'expression comme le chant, la danse, le sport, l'écriture, le dessin, la peinture.

Deux travailleuses sociales ont souhaité valoriser les compétences des jeunes et de favoriser l'expression autour d'ateliers artistiques. Un groupe de 3 à 5 personnes a émergé à la suite cette proposition.

Lors des ateliers, il n'y a pas de consignes particulières. L'objectif principal est de mettre à disposition des outils comme un support papier, des crayons, de la peinture et de laisser libre court à son imagination, à ses sentiments et à ses envies.

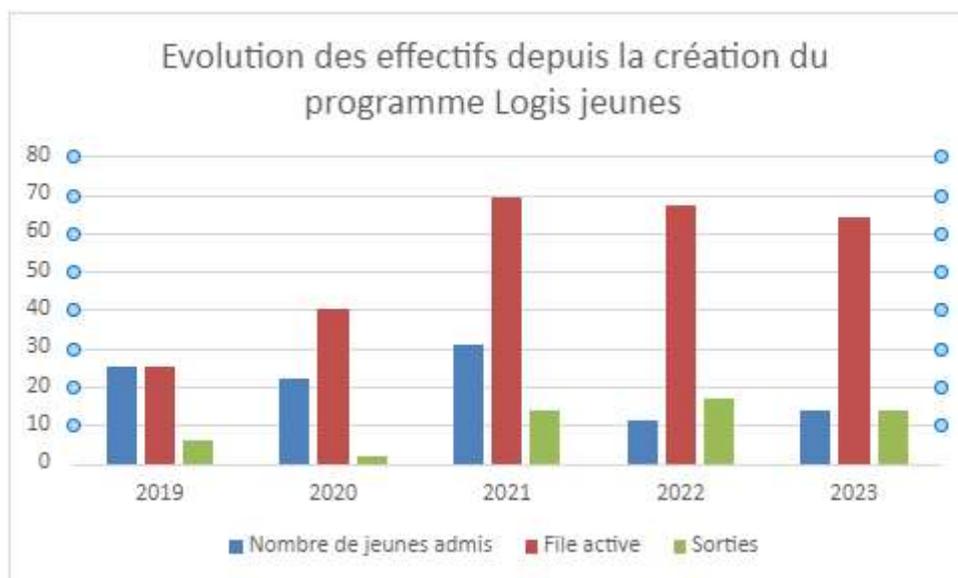
Les professionnelles guident et rassurent si besoin pendant la séance, mais souvent les jeunes présents ont des facilités pour s'exprimer à travers cet outil. Un échange oral se fait avant et après chaque séance pour connaître les envies du jour et les souhaits pour les prochaines séances. (Matériel utilisé, lieu de la prochaine séance).

Lors des temps estivaux, 2 séances se sont déroulées à l'extérieur à la demande d'une jeune, une au parc de Confluence et une au parc des curiosités à Lyon 5.

4 jeunes ont investi cet atelier.

L'objectif pour 2024 est de trouver un lieu pour la période hivernale.

Parcours des personnes accompagnées

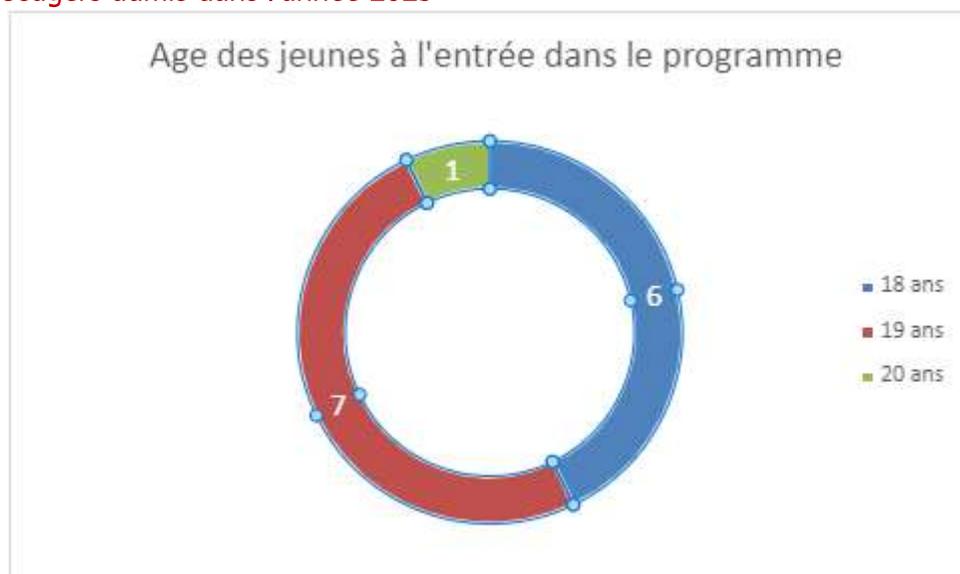


Après une montée en charge des jeunes accompagnés au début du programme Logis Jeunes, on observe une stabilisation de la file active sur 2022 et 2023 (file active de 64 jeunes).

La file active rend compte des jeunes accompagnés par le dispositif. Il est important de valoriser les échanges avec les partenaires (MDM, prévention spécialisée, MRD hors Métropole...) Ces sollicitations permettent d'expliquer les missions mais également de parler de situations de jeunes précises afin de voir si une orientation Logis Jeunes serait adaptée. L'objectif étant de répondre au plus juste des besoins des jeunes.

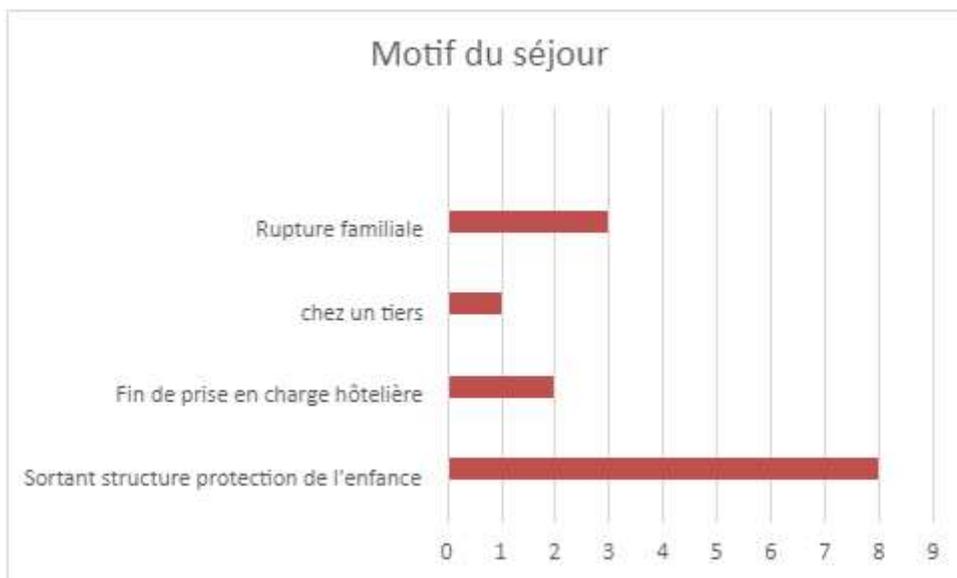
Nous observons une augmentation des jeunes avec une reconnaissance MDPH soit à leur entrée, soit mise en place avec l'aide de l'équipe de Logis jeunes. A savoir, 14 jeunes bénéficient ou en sont en cours de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé. 10 de ces jeunes perçoivent l'Allocation Adultes Handicapé ou leur demande est en cours.

Usagers admis dans l'année 2023



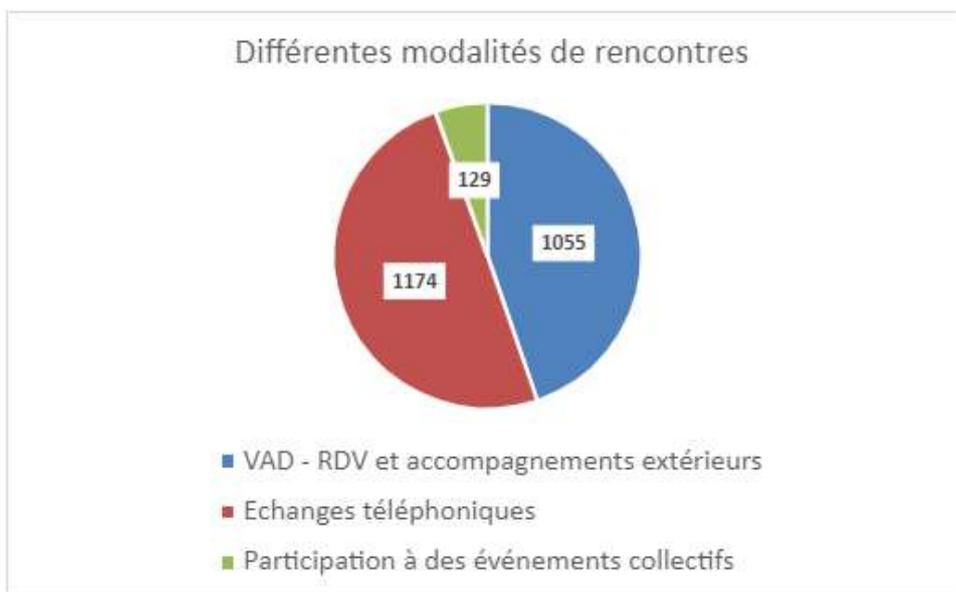
Sur les 14 jeunes entrés dans le dispositif, on observe une tranche d'âge principalement entre 18 et 19 ans. Cela s'explique par la volonté que les jeunes puissent être orientés rapidement après leur majorité afin de ne pas avoir de rupture dans leur parcours d'accompagnement.

De plus, on peut noter une faible mixité (10 garçons et 4 filles)



Sur ce graphique, on constate que la très grande majorité des jeunes sont entrés dans le dispositif car ils avaient atteint l'âge de sortir des structures de protection de l'enfance. La fin de la prise en charge hôtelière a concerné 2 jeunes en 2023. Tous les jeunes admis sur le programme ont connu un parcours de protection de l'enfance, donc une expérience potentiellement traumatique de l'enfance. Il est possible que 2024 voit ce chiffre augmenter au vu de l'application de la loi Taquet par la Métropole de Lyon.

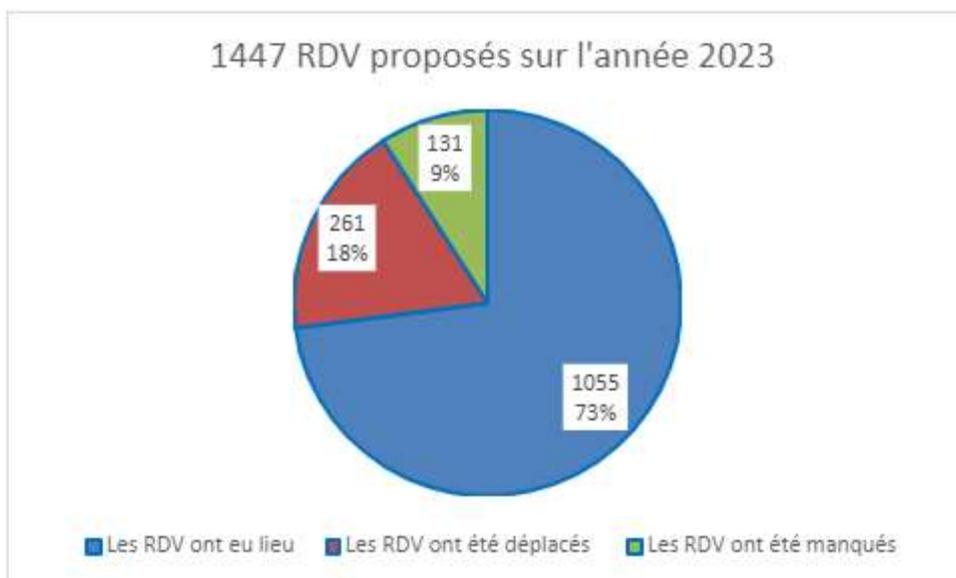
Usagers suivis dans l'année



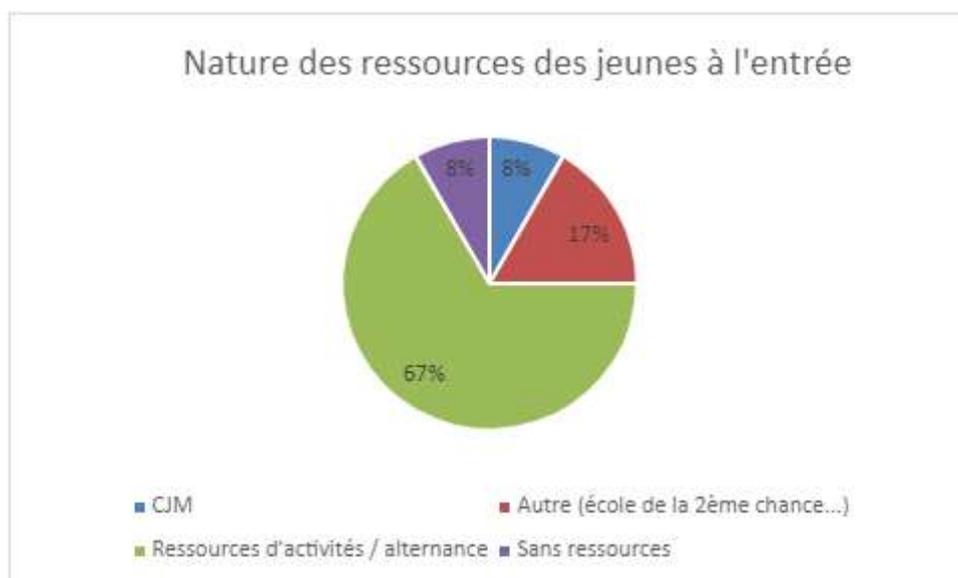
En 2023, les jeunes et l'équipe ont été en contact 2358 fois, que ce soit en individuel (rdv à domicile, accompagnement extérieur, appel téléphonique ou message) ou en collectif (préparation et actions collective, ateliers, réunions...).

Ce qui représente une moyenne de presque 43 contacts par jeune à l'année. On observe pour certains jeunes des contacts plus rapprochés au début de l'accompagnement.

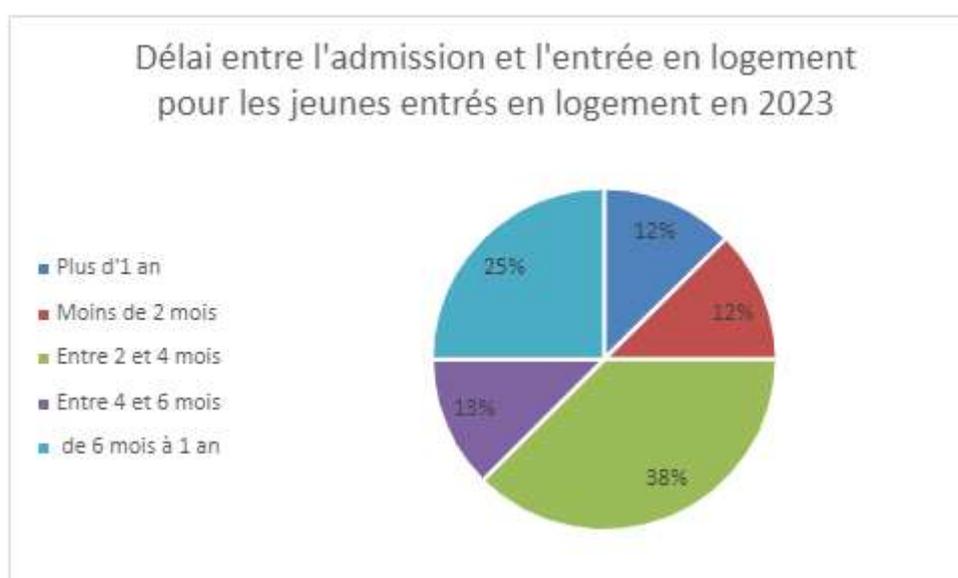
Cette pratique s'inscrit dans une démarche d'aller vers les jeunes, où ils se trouvent, et de s'adapter à leur moyen de communication (WhatsApp par exemple) afin de mieux répondre à leurs attentes.



Comme on peut le voir sur le graphique, 73% des rdv proposés ont eu lieu (72% en 2022, ce taux est stable), 18% ont été déplacés et 9% ont été manqués. Les rdv annulés ou manqués nécessitent une grande souplesse et flexibilité de l'équipe. En effet, il paraît essentiel avec le public jeune de prendre en compte cet aspect et l'accepter afin de garder le lien.



On observe que plus de la majorité des jeunes ont des ressources d'activité à l'entrée dans le dispositif. Ce chiffre est à compléter avec le montant des ressources qui est principalement entre 500 et 1000€ (beaucoup de mi-temps) et exclusivement des formations qualifiantes et des CDD. Ces situations nécessitent souvent un accompagnement de la part de l'équipe et la CIP afin de stabiliser le projet d'insertion dans la durée.

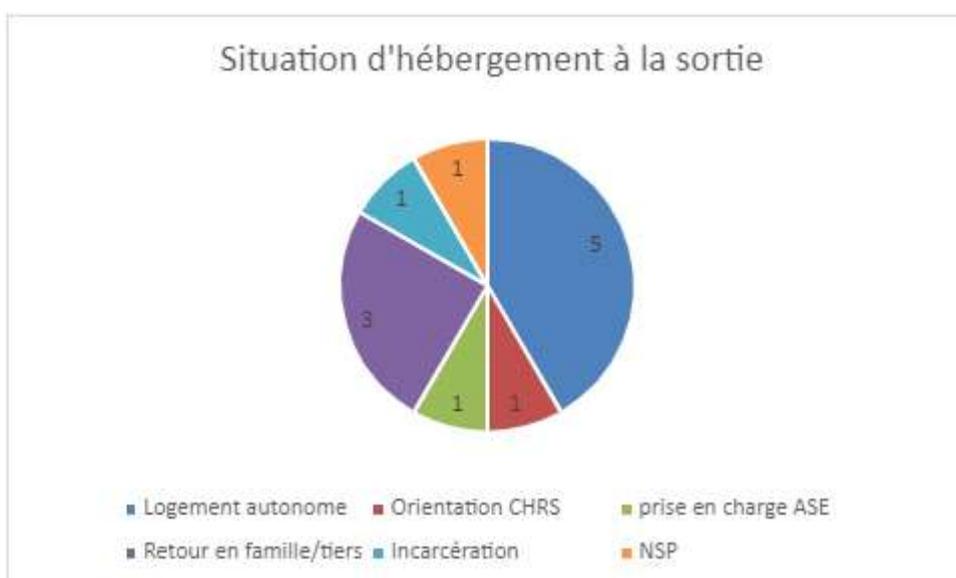


Rappel du process pour accéder à un logement: En 2023, très peu d'offres ont été faites en direct aux jeunes, la majorité des entrées en logement est via les ACIA-MVS avec des délais significatifs.

On note que le temps moyen d'attente pour accéder à un logement une fois admis à Logis Jeunes est d'environ 5 mois. Ces délais s'expliquent surtout par le manque de petits logements situés dans des quartiers non sensibles, accessibles en transports en commun.

Il est a noté également que 3 jeunes sont entrés dans leur logement après un délai de latence pour d'autres motifs (2 incarcérations et 1 pour travaux allongé)

Usagers sortis :



Sur les 12 jeunes sortis du programme :

- 5 jeunes ont vu leur bail glisser et sont devenus locataire de leur appartement.
- 1 jeune a été orienté sur un CHRS sur une place AME après être devenu maman
- 4 jeunes se sont vu arrêter l'accompagnement : Ils avaient des dettes de loyer très importantes et ne respectaient pas le cadre du programme Logis Jeunes :(2 jeunes sont retournés en famille, 1 jeune a été pris en charge par l'ASE et 1 jeune ne nous a plus donné de nouvelle.)
- 1 jeune n'est jamais entré en logement, nous avons finalement arrêté l'accompagnement constatant que le jeune ne souhaitait pas entrer en logement et ne nous donnait plus de nouvelle.
- 1 jeune a été incarcéré juste avant de rentrer en logement.

Le service de gestion locative, était jusqu'à ce début d'année 2023, composé d'une seule personne, en qualité de responsable gestion locative.

Vu le développement du programme logis jeunes, le service s'est agrandi par le biais d'une embauche à temps plein, d'une assistante gestion locative.

Les missions de ce service :

- La gestion des états des lieux entrant/sortant des logements, conjointement avec l'équipe éducative.
- La préparation et le suivi du dossier administratif lié au logement. (Contrat de bail, assurance, ...)
- La refacturation aux jeunes en sous location bail glissant des avis d'échéances bailleurs.
- Le suivi du paiement des loyers, et des procédures liées aux impayés, en lien avec le service comptabilité de l'association.
- L'accompagnement administratif des jeunes auprès des bailleurs pour la procédure de glissement de bail.
- Lien partenarial avec les bailleurs sociaux, la CAF.
- La mise en place et le suivi des tableaux liés à l'activité du dispositif, et demandés par les financeurs.

La captation de logements

Sur l'année 2023, nous avons captés 5 nouveaux logements. Pour comparaison, nous avons captés 12 nouveaux logements en 2022, et 26 en 2021.

Ces différences peuvent s'expliquer par plusieurs éléments :

- La montée en puissance du dispositif les années précédentes.
- La captation de l'immeuble "Château Gaillard" en 2021
- Une baisse de propositions de logements adaptés au public (petits logements peu onéreux, ...)
- La priorisation donnée pour remplir les logements vacants déjà dans le parc.
- Un partenariat avec les bailleurs sociaux pour des propositions en direct plus efficient.

Sur ce dernier point, on peut préciser que sur 5 nouveaux logements en 2023, seulement 2 proviennent de propositions directes de bailleurs sociaux (pas par le biais de la Maison de la Veille Sociale), contre 7 en 2022 et 21 en 2021.

Cela met en avant la nécessité de retravailler le lien partenarial avec les bailleurs sociaux, mais aussi de développer et diversifier nos recherches de logements (notamment par l'hypothèse de l'accès au parc privé)

Les entrées et sorties en logement

Sur l'année 2023, nous avons eu 15 entrées en logements :

- 5 dans des nouveaux logements
- 10 dans des logements vacants du parc. Dont 2 qui sont des réorientations en interne (changement de logement au sein de Logis Jeunes)

Et 9 sorties de logements (qui ont quitté le logement et ne sont plus accompagnés)

Ces 9 sorties ont entraîné de fait, des vacances, car nous avons gardés ces logements dans notre parc.

La vacance logements

Sur 2023, 18 logements ont connu une période de vacances.

Si on totalise le nombre de jours total, la vacance représente 2647 jours, soit 88 mois. Par logement, la moyenne de la période de vacances est donc de 5 mois.

Ce chiffre peut paraître élevé, mais s'explique en partie par :

- 1 logement qui a été vacant 1 an à la suite d'un sinistre (incendie).
- 1 qui a été squatté puis nous avons dû le remettre en état (la période de squat compte dans la vacance).
- 1 qui a dû subir d'importants travaux de rénovation.
- Le nombre important de logements de "Château Gaillard" dont on a des difficultés à remplir. (Non-adéquation entre l'offre et la demande)

Si on retire les trois logements précisés si dessus, nous arrivons à une moyenne de vacances par logement de 3,6 mois.

Les glissements de baux

Sur 2023, nous avons pu effectuer 9 glissements de baux. En 2022, il y en avait eu 4, et 7 en 2021.

La durée moyenne de la période de sous location avant le glissement du bail est de 2 ans.

Le parc de logement

Au 1er janvier 2024, Logis jeunes a un parc de 46 logements. Le financement est prévu pour 51 logements. Cet écart s'explique par le nombre important de glissements de baux qui ont eu lieux en fin d'année 2023, entraînant une perte importante de logements sur une courte période, et qui n'ont pas encore pu être remplacés.

De plus, le nombre important de logements vacant que nous avons dû remplir, impact de fait sur la captation de nouveaux logements. En effet, comme dit précédemment, nous avons eu 15 entrées en logement dont 10 dans des logements vacants.

Malgré tout, nous pouvons observer que la captation de nouveaux logements est de plus en plus difficile, car le nombre de logements dans l'offre proposée correspondants à la demande des jeunes que l'on accompagne est en nette diminution.

Il semble donc nécessaire de renforcer notre partenariat auprès des bailleurs sociaux, de travailler avec la MVS sur nos besoins, et d'accentuer notre travail sur l'élargissement et la diversification de nos recherches sur les offres de logement.

Locaux et moyens matériels :

L'équipe bénéficie de bureaux situés dans Lyon 3. Il est a noté qu'il n'y a pas d'accueil des jeunes, les rencontres avec les travailleurs sociaux, cheffe de service et directrice adjointe se font dans les logements, en extérieur ou dans des cafés.

Les déplacements des professionnels se font à pied, en vélo électrique, en transport en commun ou en voiture.

Perspectives 2024 :

Ecriture du projet de service

Le programme Logis jeunes commence sa 5ème année d'existence. L'objectif initial d'éviter les sorties sèches des jeunes sortant de l'ASE est toujours d'actualité. Fort de son expérience et retour de terrain, certaines adaptations ont pu être faites. Par exemple, nous privilégions une entrée entre 18 et 19 ans afin d'éviter au maximum les ruptures de parcours. Cette année sera orientée vers l'écriture du projet de service. La volonté est d'inclure la participation des jeunes, l'objectif étant de répondre au plus près de leurs besoins.

Formation sur le genre

L'équipe accompagne des jeunes qui parfois se questionnent sur leur identité de genre voir peuvent être en transition. Afin de mieux comprendre et mieux accompagner les jeunes, une formation sur le genre par l'association Frisse sera en construction et mise en place sur 2024.

Le coffre-fort numérique

L'entrée dans l'âge adulte est souvent synonyme avec démarches administratives et gestion de ses papiers. Afin d'aider les jeunes dans ce sens un partenariat a été mis en place avec Reconnect pour la mise en place de coffre-fort numérique. Le coffre-fort numérique est un service hautement sécurisé pour archiver, indexer et retrouver des fichiers numériques sensibles : documents administratifs, factures, relevés, contrats, photos...

La convention de partenariat est reconduite en 2024.

Reprise des permanences délocalisées

L'expérimentation des permanences hebdomadaire sur Lyon a démontré l'intérêt de proposer un temps repéré et investi par les jeunes. La souplesse de venir retrouver des autres jeunes et des professionnels sur un créneau horaire sans obligation semble appréciée. L'équipe souhaite pouvoir reprendre ces permanences sur 2024. L'objectif est de retrouver un lieu accessible et disponible pour nous accueillir.

Recrutement d'un(e) médiateur(trice) pair(e)

Le poste de travailleur pair est vacant depuis plusieurs mois. Il aura pour mission de partager son expérience dans une visée d'identification afin de montrer une voie possible de rétablissement. L'objectif de cette année sera d'élargir la diffusion de l'offre de poste, rencontrer des candidats et finaliser un recrutement.

Début de la réflexion sur l'avenir du site Château Gaillard

L'occupation temporaire du site a une échéance fin 2025. Le GIE la ville autrement souhaite élaborer et proposer à la ville de Villeurbanne un projet pour la suite. Pour ce faire, une étude va être menée sur 2024 auprès des habitants et des associations.

Projet « séjour collectif »

Plusieurs projets de séjours sont envisagés pour l'année 2024. L'idée de faire participer les jeunes à l'élaboration du voyage et à en expérimenter les différentes phases. L'objectif est de partir de leur envie, tout en prenant en compte les contraintes liées aux subventions ANCV.

Reconduction projet « Les Utopiales »

Comme décidé lors du bilan de fin d'année, un désir de reconduction du festival a été voté. Une nouvelle salle sera en recherche début 2024 par les personnes référentes (une personne par association) du projet. Toujours avec la même dynamique d'inclusion des usagers dans l'élaboration du projet.

D'autres projets ont également été développés durant l'année 2023 et continueront à l'être durant l'année 2024 :

Le projet « Un toit, un job »

Le programme Un toit, un job, financé par l'Union européenne et porté par la Métropole de Lyon vise à l'inclusion de jeunes par le logement et l'emploi à travers un accompagnement adapté aux besoins et aux difficultés repérés. Le projet s'inscrit dans l'expérimentation du RSJ sur la Métropole de Lyon. Il fait l'objet de la création d'un consortium inter-associatif visant à la mise en œuvre d'une pluridisciplinarité des accompagnements pour une diversité de profils de jeunes en difficulté.

D'une durée de 2 ans, de juillet 2022 à juillet 2024, ACOLEA accompagne les jeunes orientés par la Maison de la Veille Sociale vers une stabilité résidentielle (accès au logement ou résidence durable) tout en mobilisant des actions d'insertion professionnelle pour trouver un emploi. 2 travailleuses sociales travaillent sur ce projet.

Les jeunes pouvant entrer dans le projet Un toit, un job disposent du revenu de solidarité jeunes ou d'un revenu minimum (contrat jeune majeur, CEJ, RSA) ou d'un revenu instable, manifestant un besoin d'accès à un logement et à un emploi. ACOLEA a ciblé particulièrement les jeunes sortant de l'ASE âgé de 20.5 à 21 ans en fin de prise en charge de l'ASE de la Métropole de Lyon, ainsi les jeunes bénéficiant du RSJ, orientés par les instructrices RSJ mobile d'ACOLEA.

Une première jeune est entrée dans le programme Un toit, un job le 10 juin 2022. Elle avait été orientée par la Maison de la Veille Sociale. Elle était sans ressource et sans logement. Au

cours de l'année 2023, 27 jeunes ont été accompagnés par le programme Un toit, un job d'ACOLEA.

Pour répondre aux attentes des jeunes, l'équipe décline plusieurs types d'accompagnement et s'inscrit dans une démarche d'aller vers qui s'adapte aux jeunes : visites à domicile, accompagnements extérieurs et appels téléphoniques.

Au total, en 2023, les jeunes ont été rencontrés 1080 fois : les jeunes ont été vus en VAD ou en RDV extérieurs 285 fois et l'équipe a eu un échange téléphonique avec les jeunes 795 fois. Il est important de noter que les échanges par message, WhatsApp ou Snapchat ne sont pas comptabilisés mais représentent un fort outil de communication avec les jeunes. De plus, 67 RDV ou VAD ont été déplacés suite à une annulation des jeunes et 25 RDV n'ont pas été honorés par les jeunes. Ce taux d'absentéisme représente 30% des RDV organisés. Au vu du public jeune et de leurs difficultés dans la gestion du temps, ce taux reste peu important et ceci grâce à un contact par téléphone ou message très régulier.

L'équipe d'ACOLEA s'est formée aux accords ACIA-MVS et à la réalisation des diagnostics de la MVS. Des temps de travail ont été organisés entre la référente jeunes de la MVS, le service logement de la MVS et l'équipe d'ACOLEA afin de trouver les solutions les plus adaptées à la situation de chaque jeune (résidence sociale, FJT, ALT...). 9 jeunes sont en logement autonome (4 ont un logement dans le parc privé, 5 ont un logement dans le parc social). 2 jeunes sont en Foyer Jeunes Travailleurs, 2 autres jeunes sont en résidence sociale, 2 jeunes sont entrés en structure d'hébergement (type CHR) et 1 jeune bénéficie toujours d'une place jeune majeur financé par la protection de l'enfance. 3 jeunes sont hébergés chez des tiers, avec la volonté d'accéder à un logement autonome. 1 jeune est dans un internat dans le cadre de ses études. Un partenariat avec l'association Entre 2 toits a également été créé. Ainsi, Entre 2 toits porte la gestion locative des logements et ACOLEA se charge du volet accompagnement social. 2 jeunes sont ainsi en sous location avec l'association Entre 2 Toits. Le bail ne pouvant pas glisser sur ces logements, ACOLEA continue de les accompagner afin qu'ils puissent bénéficier d'un logement à leur nom.

Le Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ) mobile

En 2023, les 2 instructrices mobile RSJ ont tenu des permanences mobiles les CTM de Villeurbanne, Rhône Amont, Porte des Alpes, Portes du Sud, Lômes et Côteaux du Rhône.

129 jeunes ont bénéficié d'au moins un versement RSJ en 2023. Plus de 250 entretiens ont été menés par les instructrices RSJ d'ACOLEA. Lors du premier rendez-vous d'instruction, un diagnostic de la situation du jeune est réalisé. Si le jeune ne bénéficie pas déjà d'un accompagnement, les instructrices RSJ les orientent vers une nouvelle offre de services. Ainsi, 37 jeunes ont pu bénéficier d'une action fil rouge, dont notamment 8 du programme Logis Jeunes d'ACOLEA, 4 des actions d'ALYNEA, 1 a bénéficié de l'accompagnement spécifique de VIFFIL, 3 de l'action Passeport pour agir des Apprentis d'Auteuil...

Tous les jeunes suivis ont bénéficié de RDV en présentiel et d'appels téléphoniques réguliers. Pour les jeunes accompagnés par d'autres structures, des rendez-vous ont été organisés avec les référents de parcours ou référents éducatifs en rendez-vous tripartite afin de faire le point, de définir des objectifs communs, plusieurs fois dans l'année.

Les motifs de non renouvellement sont l'âge (les jeunes sortent du dispositif RSJ à 25 ans et sont orientés vers le RSA), les jeunes sont injoignables, ne répondent pas à nos nombreuses sollicitations, les jeunes bénéficient de d'autres allocations (AAH, CEJ, ARE...), ils entrent en formation ou en emploi.

Les jeunes suivis par ACOLEA expriment une satisfaction quant à l'accompagnement proposé. En effet, ils apprécient la réactivité des instructrices qui sont toujours en capacité de leur proposer sur leur territoire un rendez-vous dans la semaine. De plus, avant chaque rendez-vous, un rappel est réalisé sur l'outil de communication utilisé par les jeunes (WhatsApp, message, Snapchat...).

La commission culture

La commission culture du secteur Habitat et Inclusion s'est réunie 7 fois en 2023. Elle réunit des représentants des établissements du secteur. Lors de la première commission culture de l'année 2023, 5 hébergés du secteur Habitat et Inclusion ont exprimé leur souhait que des projets sport soient mis en place. Ainsi, un projet avec un coach sportif a été proposé à tous les hébergés du secteur : 18 séances sur le CHRS La Croisée/l'Etoile et 18 séances sur le CHRS Résidence Vienne ont été mises en place. De l'équipement sportif (tapis, élastiques) a été acheté. L'ensemble des participants sont ravis de ces séances de renforcement musculaire.

Grâce également à un partenariat avec la ville de Lyon, 10 hébergés et professionnels ont pu assister à un match de la coupe du monde de rugby 2024 au Groupama Stadium. Ce fut un moment fort pour tous les participants.